



## **Press Statement**

### **Congress of Aboriginal Peoples Disappointed by Appeal of Compensation for Indigenous Youth in Care.**

**October 7<sup>th</sup> 2019** (Ottawa, ON) – The Congress of Aboriginal Peoples (CAP) condemns the decision by the Trudeau Liberal government to appeal the Canadian Human Rights Tribunal (CHRT) ruling awarding compensation to First Nations youth, who were taken from their families and put into care unnecessarily, from 2006 to present.

Statistics Canada estimates that Indigenous children account for more than half the children in foster care in the country, while only representing seven per cent of the population under 14. In September, the CHRT found the government's actions to be "willful and reckless", based on racial discrimination, and a lack of concern for the needs and interests of Indigenous families, children, and communities. The Tribunal ordered payments of \$40,000 per victim, the maximum penalty available against the government, due to the severity and pervasiveness of this mistreatment.

"The message from the Human Rights Tribunal is clear as day – the Canadian government acted willfully and recklessly, discriminating against Indigenous families across the country" said CAP Vice-Chief, Kim Beaudin "This appeal only serves to delay justice further, and waste money on lawyers and courts that could be spent helping those who were harmed".

CAP and its affiliates continue to advocate for an increased role in Indigenous child welfare systems, to prevent these abuses from occurring in the future. "This disappointing decision shows us that the lessons of the residential school system and the 60s scoop still have yet to be fully learned. These drawn-out battles only serve to re-victimize those who have already suffered" said CAP National Chief Robert Bertrand, "Instead of fighting Indigenous people in court, we call on the government to pay the compensation they are ordered, and to work collaboratively with Indigenous people, in support of self-government and capacity-building."

CAP applauds the tireless advocacy of those at the First Nations Child and Family Caring Society (FNCFCS) who have pursued this case and supports a speedy conclusion that recognizes the harms that have and continue to be suffered. CAP further commends the FNCFCS's Spirit Bear Plan initiative, working to end inequalities in public services for First Nations and Indigenous children and youth and looks forward to supporting future actions.

-30-

***For media interviews please contact:***

Jessica Dawson, Executive Assistant  
613-747-6022

[j.dawson@abo-peoples.org](mailto:j.dawson@abo-peoples.org)

The Congress of Aboriginal Peoples is the national voice representing the interests of Métis, status and non-status Indians, and Southern Inuit Indigenous People living off-reserve. Today, over 70% of Indigenous people live off-reserve.



## **Communiqué de presse**

### **Le Congrès des peuples autochtones déçu de l'appel de compensation pour les jeunes autochtones pris en charge.**

**Le 7 octobre 2019** (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CPA) condamne la décision du gouvernement libéral de Trudeau de faire appel de la décision du Tribunal Canadien des droits de la personne (TCDP) accordant une indemnité aux jeunes des Premières Nations qui ont été enlevés à leurs familles et mis inutilement en détention de 2006 à aujourd'hui.

Selon Statistique Canada, les enfants autochtones représentent plus de la moitié des enfants placés en famille d'accueil dans le pays, alors qu'ils ne représentent que 7% de la population de moins de 14 ans. En septembre, le TCDP a conclu que les actions du gouvernement étaient « délibérées et téméraires », fondées sur la discrimination raciale et le manque de considération pour les besoins et les intérêts des familles, des enfants et des communautés autochtones. Le Tribunal a ordonné le versement de 40 000 dollars par victime, soit l'amende maximale pouvant être imposée au gouvernement, en raison de la gravité et du caractère généralisé de ces mauvais traitements.

« Le message du Tribunal des droits de la personne est clair: le gouvernement canadien a agi de façon volontaire et téméraire, discriminant les familles autochtones du pays », a déclaré la vice-chef de l'ACP, Kim Beaudin. « Cet appel ne sert qu'à retarder davantage la justice et à gaspiller de l'argent sur les avocats et les tribunaux qui pourrait être consacré à aider les victimes ».

Le CPA et ses affiliés continuent de plaider pour un rôle plus important dans les systèmes de protection de l'enfance autochtones afin d'empêcher que de tels abus se produisent à l'avenir. « Cette décision décevante nous montre que les leçons du système des pensionnats et la rafle des années 60 restent encore à apprendre. "Ces batailles interminables ne font que réprimer les victimes", a déclaré le chef national du CPA, Robert Bertrand, « au lieu de lutter contre les peuples autochtones devant les tribunaux, nous exhortons le gouvernement à verser les indemnités qui lui sont dues et à travailler en collaboration avec les peuples autochtones, à l'appui de l'autonomie gouvernementale et du renforcement des capacités ».

Le CPA salue la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SSEFPN) pour sa défense et son support continu à cette cause et espère une conclusion rapide qui reconnaît les torts qui ont été et continuent d'être subis. Le CPA encourage le Plan de Spirit Bear de la SSEFPN, qui vise à mettre fin aux inégalités dans les services publics pour les enfants et les jeunes des Premières Nations et autres jeunes Autochtones, et se réjouit de soutenir les actions futures.

-30-

#### ***Pour les demandes d'entrevues, veuillez contacter:***

Jessica Dawson, Adjointe executive  
613-747-6022

[j.dawson@abo-peoples.org](mailto:j.dawson@abo-peoples.org)

Le Congrès des peuples autochtones est la voix nationale représentant les droits, les intérêts et les besoins des Métis, des Indiens statués et non statués, et des peuples Inuits du Sud vivant hors réserve. Aujourd'hui, plus de 70% des autochtones vivent hors réserve au Canada.